



Mon choix c'est l'Unsa

Lettre d'information n°253 du 29/08/2013



Sommaire :

- C'est reparti avec le SE-Unsa !
- Aide administrative à la Direction : GT paritaire le 26 août à Privas
- CTSD Carte scolaire – 4 septembre 2013 : ajustements de rentrée
- Phase d'ajustement du mouvement : Groupe de Travail prévu le 5 septembre
- APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

C'est reparti avec le SE-Unsa !

Après huit semaines de vacances, vous voici de retour sur les chemins de l'école. Nous vous espérons en pleine forme et vous souhaitons une bonne rentrée ! Cette année encore, les militants seront à vos côtés pour vous informer et vous suivre dans vos démarches pour cette année 2013-2014.

The collage includes several key documents:

- Notation**: A table detailing grading scales for different levels of education.
- Direction**: Information regarding administrative procedures and contact details for the local education authority.
- Calendrier**: A calendar for the 2013-2014 school year, highlighting important dates for teachers.
- Obligations de service**: A table outlining the service obligations for teachers based on their seniority.
- Rémunération PE classe normale**: A table showing the salary structure for Primary Education (PE) in normal classes.
- Adresses utiles**: A list of useful addresses for various educational and administrative services.
- Avancement PE**: A table detailing the criteria and procedures for career advancement for Primary Education teachers.

Durant la première semaine de septembre vous allez recevoir par voie postale « **l'ENSEIGNANT de l'Ardèche** », bulletin syndical du SE-Unsa. Il contient une page A3 « **mémo** » que vous pourrez utiliser comme sous-main ou afficher en salle des maîtres. Vous trouverez également ce document en pièce jointe de cet email. **N'hésitez pas à le diffuser !**

Aide administrative à la Direction : GT paritaire le 26 août à Privas



Sur une nouvelle enveloppe globale de 30 000 emplois aidés destinés à l'Education nationale, un minimum de 10 000 sera fléché sur l'aide aux directeurs d'école (EVS).

Le nombre d'EVS dans les écoles ardéchoises sera porté à 65 à la rentrée 2013.

Les 32 personnes officiant en tant qu'EVS en 2012-2013 se sont vues proposer un renouvellement de contrat. Il reste donc a priori 33 contrats d'EVS à pourvoir en Ardèche.

Le Groupe de travail concernant l'implantation de ces 33 EVS, s'est tenu le 26 août 2013 à la DSDEN de Privas. Il a été l'occasion pour l'administration d'informer les organisations syndicales sur les règles et la logique qu'elle a appliquée pour proposer une première liste d'écoles d'affectation des EVS. Les organisations syndicales ont été invitées par l'administration à faire part de leurs remarques sur cette liste et ses modalités en cette fin de semaine.

Le recrutement de ces EVS devrait avoir lieu au mois d'octobre 2013, ces EVS ne seront donc pas dans les

écoles à la rentrée.

Nous vous informerons dès que possible, courant septembre, des écoles retenues pour accueillir les EVS.

CTSD Carte Scolaire 04 septembre 2013 : ajustements de rentrée



Le CTSD d'ajustement de carte scolaire pour le 1^{er} degré en Ardèche aura lieu le **mercredi 4 septembre après-midi à la DSDEN de Privas**. Le contrôle des effectifs par les IEN aura donc lieu essentiellement le mardi 3 septembre, jour de la rentrée des élèves.

Le SE-Unsa siègera à ce Conseil Technique Spécial Départemental (CTSD) au nom de la fédération Unsa Education. **Si les effectifs de votre école ont varié depuis les opérations de carte scolaire début avril, si vous craignez une fermeture ou êtes dans l'attente d'une ouverture**, contactez le SE-Unsa au **04.75.35.58.83** ou 07@se-uns.org. Vous pouvez aussi utiliser la fiche de suivi de carte scolaire jointe à ce mail et nous la retourner.

[En savoir plus sur le CTSD du 4 septembre 2013](#)

Phase d'ajustement du mouvement : Groupe de travail prévu le 5 septembre



A la suite du CTSD du 4 septembre, un groupe de travail concernant la phase d'ajustement du mouvement est prévu le **jeudi 5 septembre**. A l'issue du groupe de travail du 25 juin dernier, il restait encore 15 enseignants sans affectation. Quelques enseignants arrivent dans le département à la suite des Inéats/Exéats.

Le SE-Unsa y siègera et informera les écoles et les collègues qui le souhaitent des résultats de ce groupe de travail.

Pour toute question vous pouvez joindre le SE-Unsa au **04.75.35.58.83** ou au 07@se-uns.org.

APC – Activités Pédagogiques Complémentaires

Que votre école applique ou non la réforme des rythmes à la rentrée 2013, la mise en place des APC est une actualité de rentrée pour tous !

Les « ex-60H » d'Aide Personnalisée sont donc remplacée comme suit :

APC - 36H	Travail en équipe pédagogique - 24H
par groupes restreints d'élèves - aide aux élèves en difficultés - aide au travail personnel - activité prévue par le projet d'école ou le projet éducatif territorial	consacré à : - l'identification des besoins des élèves - l'organisation des APC et à leur articulation avec les autres moyens pour aider les élèves - la scolarisation des enfants de moins de trois ans - la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » - l'amélioration de la fluidité des parcours entre les cycles

Attention, les **directeurs** bénéficient d'un **allègement** !

DIRECTEUR	Allègement des APC
Nombre de classes	
• 1-3 classes	6 heures sur 36
• 4-8 classes maternelles • 4-9 classes élémentaires	9 heures sur 36
• 3-4 classes d'application • 9-12 classes maternelles • 10-13 classes élémentaires	18 heures sur 36

[Circulaire « obligations de services »](#)



Adhérer au SE-Unsa

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons une adhésion par prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais si vous cotisez avant le 12/09/2013).

Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez), ou encore par carte bancaire par paiement sécurisé sur le site national du SE-Unsa www.se-unsa.org ou en cliquant sur le lien ci-dessous.

[adhérer au SE-Unsa](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre.

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous



*Respectez
l'environnement
N'imprimez ce message
que si nécessaire*

Syndicat des Enseignants-Unsa de l'ARDECHE

13, rue François Valleton
BP 214
07206 AUBENAS Cedex

Tel : 04.75 35 58 83
Mail : 07@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/07/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/LeSE.Unsa>

Twitter : http://twitter.com/SE_Unsa

